

Changer de cadre sans changer de vie





Préserver son indépendance

Les appartements (du T1 au T3) organisés autour d'un patio fleuri, constituent un ensemble immobilier de standing avec services à la carte.

Accessible par ascenseur, chaque logement dispose d'une cuisine équipée, de beaux espaces de rangements et d'une cave.

La plupart ont aussi un balcon, une terrasse ou une loggia, ouverts sur le patio. Les résidents ont la possibilité de disposer d'un parking.

Qu'ils en soient propriétaires ou locataires, les résidents font de leur appartement leur domicile principal. Ils le meublent et l'aménagent selon leur goût et s'acquittent des charges courantes, comme dans une copropriété classique, ainsi que des charges de services.





La résidence n'est pas médicalisée, mais plusieurs dispositifs sont en place :

Un service d'aide et d'accompagnement, ouvert jour et nuit, coordonne les interventions des professionnels de santé et intervient en cas d'urgence.

S'ils le souhaitent, les résidents peuvent souscrire à un service gratuit de télé-assistance via un bracelet étanche. Une simple pression sur l'écran d'appel met en relation le porteur du bracelet et le personnel de la résidence.

Médecin traitant (en cabinet ou en visite), spécialiste, dentiste, ophtalmologue... les résidents peuvent continuer à faire appel à leurs praticiens habituels.

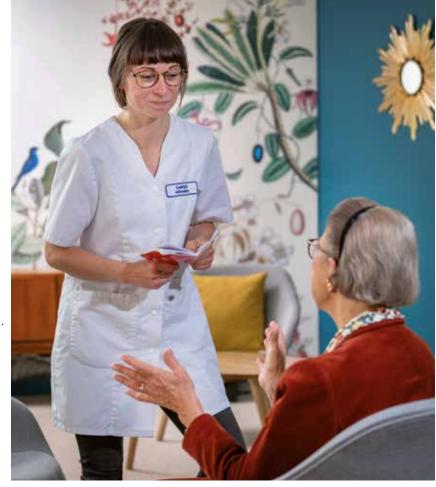
© Cultiver la sérénité



Un personnel formé et attentif veille à la sécurité de chacun, 24h/24 et 7j/7.

Les aménagements techniques sont efficaces et discrets. L'accès à la résidence est surveillé. Pour entrer, les visiteurs doivent s'annoncer à l'interphone de l'accueil.

Toutes les pièces des appartements sont reliées à une alarme, commandée par un simple cordon. Actionnée par un résident, l'alerte est donnée à l'infirmière dans la journée, et à un externe en médecine le soir.





Les démarches et les formalités usuelles sont facilitées par le personnel et par des prestations à la demande.

Pour un petit dépannage ou un conseil, notre service maintenance est à la disposition de chacun et une heure d'intervention par mois est offerte. En cas de problème technique complexe, les résidents peuvent solliciter les prestataires extérieurs avec lesquels nous avons établi des partenariats ou faire appel aux artisans de leur choix.

Aide à domicile pour le ménage, le linge ou les courses, réception et distribution du courrier, prise de rendez-vous, réservation d'un taxi ou encore room service, l'équipe des Renaissances Graslin, assistée de professionnels formés et attentifs, répond aux demandes particulières.



Vivre en toute liberté

Le quartier se prête aux allées et venues sans contrainte : commerces de proximité, lieux de promenade, de culture et accès au réseau de transport en commun.

La liberté de mouvement des résidents est pleine et entière, de jour comme de nuit. Chacun occupe son temps comme il l'entend, sans avoir de comptes à rendre. En particulier pour poursuivre les activités sociales qui étaient les leurs avant leur installation aux Renaissances Graslin.

Les proches des résidents sont libres de leur rendre visite aussi souvent qu'ils le souhaitent. Le salon d'invités peut être privatisé le temps d'une réunion de famille ou d'une fête entre amis. L'entourage qui vient de loin peut également louer un studio d'invité aménagé.



Le cocon d'un jardin clos

Un patio fleuri, puits de soleil et de lumière pour se détendre.



Loisirs et services

Cours de gymnastique, salon de coiffure, relaxation, conférences, débats philosophiques, concerts, sorties à thèmes, bridge, chorale, bibliothèque, salon de musique, billard, artisanat d'art, offices religieux... la liste des services et activités proposés au long de l'année, à l'intérieur et à l'extérieur de la résidence, n'est ni exhaustive ni figée.





Entretenir la convivialité

Les résidents peuvent prendre part à la vie commune ou s'en affranchir en organisant leur quotidien de manière indépendante. À chacun de faire ou de ne pas faire, selon ses envies.

Le service de restauration proposé en salle est quotidien : pour le déjeuner (à partir de 12h15) et le dîner (à partir de 19h). Les repas y sont pris sur des tables de deux pouvant aller jusqu'à huit. Bien entendu, le placement est libre.

Déjeuner, dîner et petit-déjeuner peuvent également être servis en appartement aux résidents qui préfèrent s'isoler sans avoir à cuisiner eux-mêmes.

Notre chef élabore sur place une cuisine traditionnelle et savoureuse, essentiellement à partir de produits frais et de saison. Chaque convive est invité à sélectionner son choix à la carte ou à partir des propositions du jour. Pour les déjeuners ou les dîners privés (anniversaires, réunions de famille), dont le coût est à la charge des résidents concernés, le chef et son équipe confectionnent des menus spéciaux, sur devis.



Quand le « chacun chez soi » et le lien social se conjuguent pour préserver l'intimité et briser la solitude.



Le charme d'une cohabitation stimulante

Des espaces communs chaleureux et des salons feutrés qui invitent aux rencontres amicales et à la découverte.



Séjour temporaire, un préalable ou une solution ponctuelle

Séjour Découverte : le temps de la réflexion avant de s'engager.

Devenir résident chez nous est une démarche engageante pour la personne concernée et ses proches. Aux Renaissances Graslin, nous voulons que chaque entrant franchisse le pas en toute liberté, que sa décision personnelle soit souveraine.

La peur de vivre seul après un veuvage, la crainte de l'isolement exprimée par des enfants géographiquement éloignés, une maison trop grande et des charges trop lourdes, la solitude qui ne cesse de peser...

Les raisons de se dire « Et s'il était temps de voir l'avenir différemment ? » sont variées. Parce qu'il faut parfois lutter contre ses appréhensions et ses doutes avant de se décider, nous offrons à nos postulants, quelle que soit leur situation, la possibilité d'un séjour découverte. De quelques jours à une semaine maximum pour se faire une idée et se faire à l'idée.

Séjour Temporaire : un recours momentané pour se simplifier la vie et rassurer ses proches.

L'hospitalisation d'un conjoint qui laisse l'autre esseulé, les vacances des enfants, la chute stupide qui a rendu les tâches quotidiennes difficiles à exécuter... Le séjour temporaire peut être un atout précieux lorsque le besoin s'en fait sentir. Deux semaines, un mois, trois mois pour se libérer d'une difficulté, c'est le choix du réconfort autant que de l'assistance.



Une vie de quartier dynamique

À deux pas, les quais de la Loire avec les Machines de l'Ile, le Musée Dobrée, le Muséum d'histoire naturelle, l'Opéra Graslin, la brasserie La Cigale, le cours Cambronne, la rue Crébillon, le passage Pommeraye...



Les Renaissances Graslin ou la vitalité d'une gestion à but non lucratif

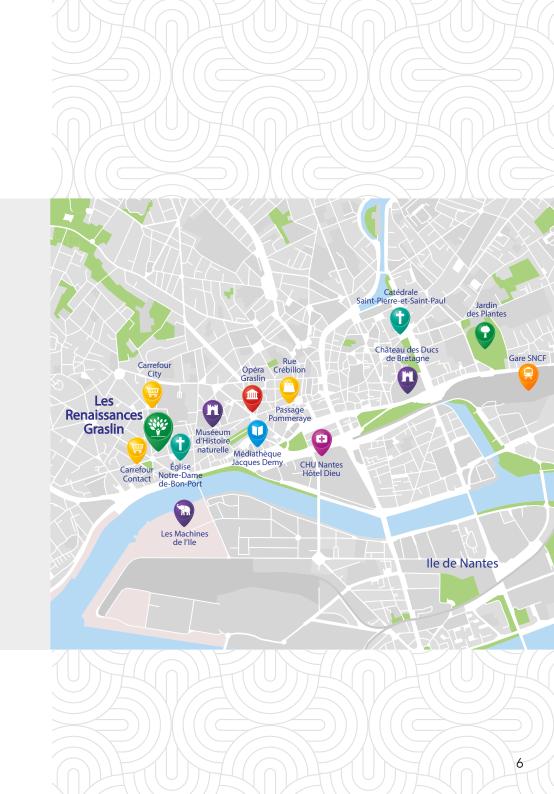
Les copropriétaires, seuls administrateurs

Au cœur du Nantes historique, Les Renaissances Graslin est une copropriété d'immeubles d'habitation sous statut d'association à but non lucratif, dans le strict respect de la loi du 10 juillet 1965 et des textes qui s'y rapportent.

Les copropriétaires décident seuls de la gestion de leur résidence. Ils sont appelés à se prononcer sur les engagements de dépenses, le choix du syndic, la définition des services, le suivi de leur fonctionnement et le contrôle de leurs coûts.

Les résidents, co-animateurs de la vie commune

En s'appuyant sur l'équipe de direction, les propriétaires (occupants ou non), les locataires, les enfants ou proches de résidents participent à la gestion des services à travers l'association des Renaissances Graslin.



Détails et informations :

www.lesrenaissances-graslin.com

Le réseau de transports en commun pour se déplacer facilement

Bus n°11 : arrêt René Bouhier

Tramway ligne 1 : arrêt Chantier naval

Gare SNCF: bus ou tramway, direct en 15 minutes

Paris: à 2 heures en TGV

Angers et l'océan : à 45 minutes en voiture







RÉSIDENCE SÉNIORS



17, rue Dobrée 44100 Nantes 02 40 69 17 90 accueil@renaissances-graslin.fr

